NOS OFFRES

OFFRE SOCLE ENCADRÉE

OFFRE COMPLEMENTAIRE

OFFRE SPÉCIFIQUE

prevlink

Santé au travail

Prevlink, un partenaire ***apporteur de solutions***

80, rue de Clichy - 75009 Paris

www.prevlink.com

01 49 70 84 84

l'offre socle encadrée

Un ensemble de services et de conseils d'experts pour une prise en charge globale de la santé des salariés, inclus dans la cotisation annuelle.

L'offre socle encadrée se concentre sur trois domaines essentiels :

1. Prévention primaire des risques professionnels
2. Suivi individuel de l'état de santé des salariés
3. Prévention de la désinsertion professionnelle

Pour garantir une équité et une homogénéité de traitement entre nos adhérents, **notre offre socle encadrée inclut une action de prévention primaire collective par an, à choisir parmi une liste**. Avec cette approche, *Prevlink va au-delà de l'exigence réglementaire qui stipule 1 action tous les 4 ans (loi Santé-Travail - décret n°2022-653 du 25 avril 2022).*

L'offre socle encadrée

Les actions ci-dessous sont incluses dans la cotisation annuelle
Cliquez sur l'action souhaitée pour avoir le détail 👇

1 Aider les entreprises à évaluer les risques professionnels

Accompagnement, à la demande de l'entreprise, dans l'évaluation des risques DUERP :

- Aide et accompagnement dans le cadre du DUERP
  Conseiller pour l'élaboration et la formalisation du DUERP

Analyse des risques et des conditions de travail

- Élaboration et mise à jour de votre fiche d'entreprise
- Étude des Fiches de Données de Sécurité (FDS) au niveau de votre établissement – niveau 1

2 Assurer un suivi individuel et adapté de l'état de santé des salariés

- Suivi médical périodique des salariés
- La visite d'embauche
- La visite de pré-reprise
- La visite de reprise après un arrêt de travail
- La visite à la demande
- Le rendez-vous de liaison
- La visite de mi-carrière
- Le suivi post-exposition – La visite de fin de carrière
- Aide en cas d'évènement grave sur le lieu de travail

3 Informer, sensibiliser, conseiller pour agir en prévention

Conseiller pour agir en prévention

- Recommandations de prévention collective

Participation aux instances de l'entreprise

- Participation aux CSE et CSSCT

Informer, sensibiliser à la prévention des risques professionnels spécifiques

- Actions de sensibilisation interentreprises (webinaires : DUERP, RPS, travail sur écran, télétravail, etc.)

Veille sanitaire

- Traçabilité et veille sanitaire en santé travail

4 Repérer et accompagner les salariés en risque de désinsertion professionnelle

Étude de poste individuelle et proposition d'aménagement

- Étude ergonomique individuelle
- Accompagnement à l'essai encadré
- Étude toxicologique individuelle
- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS) au niveau d'un poste de travail (niveau 2)

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Missions de la Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle
- Orientation vers l'assistant de service social à la demande d'un professionnel de santé
- Orientation vers le psychologue du travail à la demande d'un professionnel de santé

5 Donner à chacun un accès individualisé aux informations santé

Espace employeur : sécurisé et interactif
Espace salarié : sécurisé, confidentiel et personnel

6 Les + de l'offre socle encadrée

- Bibliothèque Prev'Box
- Ressources d'information et de sensibilisation
- Espace "Agir en prévention" base documentaire par métier
- Vidéos conseils
- Espace e-learning (Afometra)
- AGIR Magazine (magazine d'information qualité de vie au travail)

👀 Zoom sur la partie "encadrée" de l'offre socle encadrée

1 action de prévention primaire, à choisir parmi la liste ci-dessous, est incluse dans votre cotisation annuelle.

Afin de respecter les principes d'homogénéité et d'égalité de traitement envers nos adhérents, toute action de prévention primaire supplémentaire sera reportée à l'année suivante.

Avec cette approche, Prevlink va au-delà de l'exigence réglementaire qui stipule 1 action tous les 4 ans (loi santé-Travail-décret n°2022-653 du 25 avril 2022).

Évaluation d'une unité de travail dans le cadre du DUERP (+50 salariés)	accompagnement sur 1 unité de travail
Évaluation des RPS dans le cadre du DUERP (+50 salariés)	accompagnement sur 1 unité de travail
Étude de poste collective	étude sur 1 unité de travail
Analyse collective des risques psychosociaux (RPS)	étude sur 1 unité de travail
Analyse ergonomique des postes de travail Action de prévention collective	analyse sur 1 unité de travail
Analyse toxicologique des postes de travail Action de prévention collective	analyse sur 1 unité de travail
Étude métrologique d'un poste (hors COFRAC) Lumineuse Poussières / fumées Qualité de l'air intérieur Vibrations Bruit	étude sur 1 unité de travail

Conseil technique de prévention sur un risque professionnel (avec rapport) Conseils techniques sur un risque professionnel, du matériel, etc.	
Sensibilisation risque professionnel intra-entreprise Gestion du stress Risque chimique Risque routier Risques accidents Risques biologiques : infectieux / parasitaires Risques psychosociaux (RPS) Travail sur écran Programme sur mesure (ex : multirisques secteurs)	0,5 à 1 jour
Ateliers de santé publique intra-entreprise Sensibilisation sur le cancer Sensibilisation sur l'audition Programme sur mesure	0,5 à 1 jour

💡 Pour toute question relative à l'offre socle encadrée

💻prevention@prevlink.com

l'offre complémentaire

L'offre complémentaire*, prévue par la loi n°2021-1018 du 2 août 2021, **se compose de prestations additionnelles allant au-delà de l'offre socle encadrée.** Son objectif est d'aider les salariés à devenir acteurs de leur prévention à travers des **dispositifs fédérateurs** et des **formats innovants (réalité virtuelle, escape games, ateliers interactifs, etc.).** De plus, elle comprend des formations en présentiel destinées à la ligne managériale, ainsi qu'un **volet de conseil et d'accompagnement sur les risques psychosociaux.**

Nous avons souhaité proposer une **offre riche** en contenus et en formats, afin de répondre aux spécificités de la plupart des domaines d'activité de nos entreprises adhérentes. Cette offre couvre les principaux risques en entreprise.

Cette offre fait l'objet d'une grille tarifaire spécifique et de conditions générales de ventes pour les formations ainsi que les prestations de services.

Prevlink est organisme de formation agréé

*Offre réservée à nos entreprises adhérentes

1 Prévenir les risques physiques

- Prévenir les risques d'accidents
- Activités physiques
- Risque chimique
- Risque électrique
- Risque routier
- Risque incendie
- Secourisme

2 Améliorer la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

- Prévenir les RPS
- Prévenir le stress
- Améliorer la QVCT
- Prévenir les addictions
- Le télétravail
- Le handicap

Escapes Games
Solution digitale

3 Actions préventives en santé publique

- Campagnes de dépistage

Parcours du cœur

4 Développer le bien-être

- Alimentation & travail
- Activité sportives en entreprise
- Sommeil & travail

Réalité Virtuelle

Pour toute question relative à l'offre complémentaire

Une équipe dédiée

offre.complementaire@prevlink.com

01 46 03 80 63

l'offre spécifique

Une offre dédiée aux **chefs d'entreprise non salariés** et aux **travailleurs indépendants.**

Les chefs d'entreprise non salariés et les travailleurs indépendants ont accès à notre « offre socle encadrée » s'ils souhaitent s'affilier à Prevlink.

La grille tarifaire est disponible ici.

Nous travaillons actuellement à un parcours spécifique dédié aux travailleurs indépendants qui sera déployé dès 2026.

💡 Pour toute question relative à l'offre spécifique

Contactez-nous : 💻prevention@prevlink.com

prevlink

Santé au travail

SUIVEZ NOS ACTIONS

©Prevlink – Toute reproduction, même partielle, est interdite – oct 2024 – mise à jour – octobre 2025

80, rue de Clichy – 75009 Paris

01 49 70 84 84

www.prevlink.com

Prevlink | Service de prévention et de santé au travail